

Ordre du jour et CR du conseil de labo du 10 octobre 2013 à 12h30, salle B325

Sont présent-e-s : Catherine Brissaud, Jean-Pierre Chevrot, Christian Degache, Francis Grossmann, Olivier Kraif, François Mangenot, Marinette Matthey, Aïcha Touati, Cyril Trimaille

1. Informations sur la dernière séance du CODIR:

- En vue de la structuration en pôles scientifiques des SHS de l'Université Grenoble Alpes, les VPCS de U1, U2, U3 ont produit un document de prospective. Deux pôles sont prévus en SHS (A et B), le Lidilem est prévu dans le domaine "Esprit humain, langage, éducation" du pôle B qui concerne les disciplines *linguistique, psychologie, sciences de l'éducation, sciences et techniques des activités physiques et sportives*. Il aurait également pu figurer dans le domaine "Normes, institutions et comportements sociaux" du pôle A, qui rassemble les disciplines *droit, sciences politiques, anthropologie et ethnologie, sociologie, démographie* et *infocom*, dans la mesure où la sociolinguistique est plus proche de l'anthropologie et de la sociologie que des STAPS... Ce document ne fixe rien, il brosse un avenir possible et c'est uniquement dans le but de montrer la puissance de ce pôle potentiel que la Direction de la recherche recense les publications, non pas des membres mais des labos, demande que j'ai répercutée en vous harcelant pour que vous me donniez 4 chiffres...
- Préparatifs en vue de la vague A du HCERES. Daniel Lançon tient à mobiliser tous les directeurs et directrices d'équipe dans l'optique de la vague A qui devrait nous atteindre en principe l'an prochain. Pour la recherche, les indicateurs où nous devons montrer notre progression sont: la part du budget de la recherche consacré à la valorisation; la part de la recherche contractuelle; le nombre de cotutelles. NOus sommes priés de bien les avoir en tête.

2. Profil poste laissé vacant par Cristelle Cavalla

Le profil de poste est approuvé, mais le conseil propose un allongement de la liste des cours pouvant entrer dans le service de la personne recrutée en ajoutant: didactique du lexique et linguistique textuelle. Nous refaisons une navette avec la section FLE.

3. Décharge pour LIDIL

La décharge actuelle est jugée insuffisante par les éditrices sur la base d'un document qui détaille de manière très exhaustive les tâches impliquées par la reponsabilité de la revue. Le référentiel prévoit 15h, les deux responsables, sur la base de leur document arrivent à 40 heures, et en demandent 30 à se partager. Le conseil approuve la demande et la défendra face à la Direction de la recherche et/ou au CS.

4. Le point sur le recensement des publications

Après une discussion assez vive sur les raisons, les modalités et les risques du recensement uniquement chiffré des publications qui nous est demandé par la Direction de la recherche, la décision de maintenir le cap selon les consignes données dans mes différents mails (et qui sont parfois contradictoires, je m'en excuse, mais il n'est pas possible d'agir sans erreur dans une tâche aussi peu définie) est maintenue. Selon une note qui devrait être produite d'ici peu par Daniel Lançon, et que je ne manquerai pas de vous faire suivre, il convient de ne mentionner que les textes publiés, comme je l'avais dit au début de la procédure.

Prochain conseil 14 novembre 2013, 12h30, salle B325.